



Violences sur élèves au lycée professionnel de Montaigne : Première victoire de Sud Education.

Après des semaines d'omerta et suite à la médiatisation de la situation, les premières mesures viennent de tomber : 3 professeurs ont été suspendus.

Les élèves vont enfin pouvoir retourner en classe !

Mi-novembre, SUD éducation Somme a été informé par des personnels qu'au lycée professionnel Montaigne à Amiens, quelques enseignants de la filière « Conducteur, Transport, Routier de marchandises » ont mis en place un système, qui dure depuis plusieurs mois sinon plusieurs années, de **violences physiques et morales, parfois extrêmes, perpétrées sur des élèves**. Il existe des traces, des témoignages d'élèves, des témoignages d'enseignants, des dépôts de plaintes.

Plusieurs des enseignants et enseignantes qui ont dénoncé les faits sont en arrêt-maladie, vu l'ambiance délétère.

Une enquête administrative menée par le rectorat est en cours, dans un silence assourdissant : les enseignants concernés n'étaient pas suspendus, les élèves ont fait une pétition pour obtenir le droit de ne pas se rendre dans leurs cours, depuis le 5 décembre. L'administration était en mesure depuis longtemps de saisir la gravité des faits, mais a réagi très tardivement. À notre connaissance, l'administration n'a pas porté l'affaire auprès du procureur, comme le prévoit pourtant le Nouveau Code de Procédure Pénale. Sud Éducation Somme a alerté le Comité d'Hygiène et de Sécurité au Travail pour qu'il porte un droit d'alerte. Ils ont refusé. Sud Éducation Somme accompagne les collègues en arrêt maladie afin qu'ils bénéficient d'une reconnaissance en accident de service

Cette situation est une illustration du mépris de l'administration vis-à-vis des élèves des classes populaires. L'année dernière, ils ont défendu leur lycée pour de meilleures conditions d'enseignement, la réponse a été l'envoi immédiat de CRS. Ils sont humiliés et violentés par des professeurs, l'administration a mis des mois à réagir.

Cette situation constitue une nouvelle illustration des graves manquements de l'Éducation Nationale en matière de santé et sécurité au travail. Dans ce domaine, l'employeur est soumis à une obligation de résultats. Force est de constater que dans notre administration, même les moyens font défaut !
Sud Éducation revendique :

- la création de CHSCT d'établissement et de circonscription pour les école et pas seulement au niveau départemental et académique.
- Que toutes les situations d'arrêt de travail en lien avec le travail, soient reconnues et traitées en accident de service et non en arrêt maladie ordinaire
- la création d'une médecine de prévention digne de ce nom et l'embauche de médecin en nombre suffisant. Actuellement : 1 médecin en moyenne pour 20 000 agent-e-s !

Projet de loi pour une école de la défiance !

Le ministre de l'Éducation de J.M. Blanquer poursuit son « archaïsation » de l'école. Dans ses propos du mois dernier, le Ministre rappelait qu'il allait lancer dès 2019 son projet sur le nouveau statut des directeurs-rices. En imposant son projet il va gravement bouleverser l'organisation des écoles et les conditions de travail des enseignants.

Aujourd'hui face à une multiplication des tâches et à un alourdissement de la charge de travail, les directeurs-rices d'école se cantonnent à un rôle d'administrateur-riche et d'intermédiaire entre les inspections et les équipes et vide de son sens la mission de direction.

Mais sous couvert d'améliorer les conditions de travail des directeurs-rices, la mise en place de ce projet ferait faire l'économie de nombreux postes de direction en fusionnant écoles maternelles et élémentaires.

Un directeur qui deviendrait un chef, comme le principal dans le second degré, avec davantage de responsabilités et des moyens de pression accrues sur les collègues, sonne la fin de ce qui fait le cœur des écoles, à savoir la **coopération au sein de l'équipe enseignante**. Les enseignant-e-s ne souhaitent pas plus mais moins de hiérarchie !

Manager, comme le préconise le rapport, et cela selon deux modes :

-regrouper les écoles en EPEP (Établissement Public du Premier Degré) où il n'y aurait plus que des écoles primaires (maternelle et élémentaire réunies). Dans les zones rurales, cela se traduirait par la mise en réseau de petites écoles au sein de RPI (Regroupements pédagogiques intercommunaux) de manière encore plus large

- intégrer les petites écoles dans un réseau piloté par le collège du secteur, les EPSC (Établissement Public du Socle Commun), avec une organisation calquée sur celle des Réseaux d'éducation prioritaire.

Présenté comme la volonté de donner davantage de continuité entre école et collège en adéquation avec la politique de cycles et en particulier celui du cycle commun école-collège (cycle 3 : CM1, CM2, 6ème), le projet permettrait surtout de mutualiser et donc de limiter le personnel administratif, les enseignant-e-s et les locaux.

A l'école comme dans d'autres secteurs d'activités, il est urgent de garder une école à taille humaine. Privilégier les structures de petite taille et de proximité, c'est offrir un accueil plus serein des élèves et de meilleures conditions de travail aux équipes pédagogiques.

SUD Éducation revendique à l'opposé de ces conceptions libérales :

- des directions collégiales d'école avec une répartition des tâches et une relation de travail horizontale,
- du temps de concertation pour les équipes,
- des moyens pour une école publique égalitaire et émancipatrice qui s'inscrit dans un projet de société, solidaire, démocratique, débarrassée des inégalités.



HAUSSE DES FRAIS D'INSCRIPTION POUR LES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS À LA FAC : UNE MESURE BOURGEOISE CONTRE L'ÉDUCATION

« Bienvenue en France » : ce nom sonne faux quand on sait qu'il prévoit la hausse des frais d'inscription pour les étudiants étrangers. Avec cette mesure annoncée le 19 novembre par Edouard Philippe, ceux-ci verront leurs frais de scolarité multipliés par 16, élevant, à titre d'exemple, à 2770€ le coût d'une inscription en licence. Une bagatelle, selon Matignon, face aux prix d'autres universités dans le monde. Cela permettrait même de rassurer les candidats sur la qualité des enseignements dispensés en France. Par ailleurs, ils coûtent trop cher, se défend premier ministre. Mais rassurez-vous, ces étrangers, décidément bien fortunés, payeront pour les bons petits français. Le « tiers du budget » alloué à l'enseignement supérieur, qu'ils payeront via ces frais d'inscription, ne sera bien sûr dévolus qu'à la cause sociale qu'à toujours eu à cœur de défendre notre gouvernement : le financement des bourses, l'amélioration des conditions d'accueil...

Les augmentations sélectives

Néanmoins, les principaux concernés semblent plutôt perplexes, puisque l'ensemble des syndicats étudiants représentatifs se sont prononcés contre ce dispositif. Outre le fait que les étudiants ne seront plus logés à la même enseigne, l'argumentaire patriotique lui-même est fallacieux. Selon un dossier de la cour des comptes ayant fuité, la hausse des frais d'inscription est à terme envisagée pour tous, cette fois-ci, sans distinction de nationalité. Au nom du nécessaire « effort de réduction des dépenses publiques », l'ensemble du corps étudiant doit suivre le sacro-saint credo d'une marche forcée vers la croissance. Pour nos dirigeants, qui dit enseignement de qualité dit enseignement pour privilégiés. Cette logique bourgeoise ne fait d'ailleurs que s'inscrire dans la continuité des réformes néo-libérale qui, à l'instar de la loi ORE, veulent accentuer le tri social dans nos écoles.

Un pas de plus vers la paupérisation

D'après les chiffres de l'observatoire national de la vie étudiante, 1 étudiant sur 4 se sent en difficulté financière. Dans ce contexte, auquel s'ajoute un véritable parcours du combattant administratif, la situation des étrangers est particulièrement précaire. Même si ces frais de scolarité ne seront peut-être pas assez dissuasifs pour impulser un reflux notoire des inscriptions d'étudiants extra-européens, il reste certain que ce surcoût aura un impact non négligeable sur leur conditions de vie.

Il s'agit donc d'une mesure purement discriminatoire et xénophobe, contre laquelle SUD éducation 80, et Solidaires se positionnent fermement :

Les universités doivent être critiques, gratuites, et ouvertes à tous.tes !

(ici le lien vers une pétition adressée à Emmanuel Macron : <https://www.change.org/p/emmanuel-macron-non-%C3%A0-l-augmentation-des-frais-d-inscription-pour-les-%C3%A9tudiant-e-s->

Nous contacter

Sud Éducation, 3-5 rue Jean Godris,
80000 AMIENS
Mail : somme@sudeducation.org
www.sudeducation-somme.org
Facebook : SUD Éducation Somme - 80
Portable : 06 07 05 76 67
Permanence le jeudi de 14h à 17h,
3-5 rue Godris (centre ville) Amiens

éducation
Sud80

EXPRESSION DE SUD EDUCATION SOMME
3-5 RUE JEAN GODRIS,
80000 AMIENS

AMIENS PPDC

P7

LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

Bulletin bimestriel du syndicat Sud-Éducation 80 imprimé au siège du syndicat. **CPPAP 0920 S 07511** Dépôt légal Amiens centre de tri. – Directeur de publication : Bertrand Hansart. Dispensé de timbrage. Prix au numéro : 1,5€. Abonnement : 10 €/an. **ISSN 2430-1655**

Déposé le : 22/12/2018

A distribuer avant le : 31/12/2018

Solidaires 80 et les Gilets Jaunes

Dès le 24 novembre, Solidaires 80 titrait : « Dans la Somme, Syndicalistes en Gilets Jaunes » : un appel clair à soutenir de toutes les façons possibles les mobilisations des Gilets Jaunes qui venaient de démarrer. Un appel à la convergence de nos revendications :

- **Blocage des prix des marchandises de première nécessité et des loyers ;**
- **Hausse des salaires, des pensions et des minima sociaux ;**
- **Justice fiscale : Macron doit rendre l'ISF d'abord !**
- **Développement des services publics de proximité ;**
- **Développement des transports publics partout : gratuité, ferroutage !**

Solidaires 80 a été à l'initiative des réunions unitaires sur Amiens : intersyndicales d'abord, inter-orga par la suite, afin d'organiser les convergences avec les revendications des GJ.

Le samedi 1er décembre, la première manifestation commune avec les GJ a eu lieu en centre-ville, à l'appel de la CGT, de la FSU, de Solidaires et de différents partis politiques (Ensemble ! Picardie debout/ PCF /AL...). Nous avons été quelqu'un-es à participer ce jour-là une opération péage gratuit.

Nouvel appel : « Jaune, rouge, vert : on garde le cap » pour la manif du 8 décembre et faire converger avec la Marche pour le climat. Conférence de presse unitaire au local Solidaires la veille, article dans le courrier Picard, France bleue... et France 3 le jour de la manif. Belle réussite.

La grève étant le meilleur moyen d'étendre la mobilisation, Solidaires a demandé une nouvelle intersyndicale, avec en ligne de mire la date du 14 décembre, lancé par la CGT. La réunion a eu lieu beaucoup trop tardivement et n'a pas permis de construire véritablement cette journée, malheureusement.

Solidaires 80 entend bien rester mobiliser et se remettre dans l'action dès la rentrée de janvier !